

Date : 12/02/11

Et si vous étiez payé pour trouver du boulot ?

A 23 ans, il ne croit plus au Père-Noël, Reuben Trévino... Et pourtant, jeune **diplômé** en communication de l' **ESG Paris** , après avoir fait le CELSA, il a non seulement trouvé son premier emploi en décembre 2010, mais en plus, il a reçu, du site adequajob.fr sur lequel il avait laissé son CV, une prime de 300 €.



Ce nouveau jobboard, lancé en septembre 2010, s'était fait connaître par cette curieuse proposition : inscrivez-vous sur notre site, si vous trouvez un emploi, nous vous verserons une prime. C'est cette publicité, dans le métro parisien, qui a incité Reuben à déposer son CV sur adequajob.fr. "Depuis un mois, je m'efforçais d'envoyer 4 candidatures par semaine, et j'ai eu 50 % de retours mais pour des postes plutôt mal payés. Je me suis inscrit sur adequajob.fr avant tout pour trouver du travail, pas pour la prime. J'ai répondu à une seule annonce, j'ai passé trois entretiens et j'ai été embauché. Je suis aujourd'hui chargé de communication & webmarketing Europe chez Haier, le numéro 1 mondial des marques de gros électroménager".

Une prime variant entre 100 et 500 €

Évaluation du site

Le site du magazine L'Étudiant diffuse quelques articles concernant l'actualité de l'éducation et de la formation en général.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 17

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Reuben a reçu sa prime quelques jours après avoir envoyé sa première fiche de paie au site Internet. "Nous en avons besoin pour être certain que le candidat a bien été recruté", précise Franck Azoulay, co-fondateur d'adequajob.fr. Car le site ne facture sa prestation à l'entreprise qu'une fois le candidat recruté (le dépôt des annonces d'offres d'emploi est gratuit). Puis, verse la prime. Celle-ci est de 100 € pour un CDD quelle que soit sa durée, 200 € pour un salaire inférieur à 25.000 € bruts par an, 300 € pour un salaire compris entre 25.000 et 50.000 €, 400 € entre 50.000 et 75.000 € et 500 € au-delà. A noter, ces montants seront doublés au mois de mars pour les profils informaticiens. Reuben est le premier candidat "rémunéré" par adequajob.fr. "Mais nous avons actuellement une quinzaine de recrutements en cours", souligne Franck Azoulay. Si les offres d'emplois arrivent petit à petit sur le site (elles sont au nombre de 250 actuellement), les CV sont, eux, beaucoup plus nombreux. Adequajob.fr vient de dépasser le cap des 10.000 CV, "ce qui va nous permettre d'ouvrir, à compter du 14 février 2011, notre cvthèque aux entreprises, pour un coût de 495 € par an. Un somme inférieure à celle des autres job boards car notre premier client, n'est pas le recruteur mais le candidat", précise Franck Azoulay.

Un suivi des candidatures « user friendly »

Des candidats qui ont la possibilité de suivre leurs candidatures directement sur le site. Reuben, américain d'origine, trouve ce service "user friendly". Les CV et les offres d'emplois sont, par ailleurs, scannés selon leur pertinence, avant d'être envoyés respectivement aux recruteurs et aux candidats, "d'où le nom de notre site : adequajob qui présélectionne les offres et les CV qui se correspondent le mieux", ajoute Franck Azoulay.

Céline Manceau